

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site Diaconat.catholique

DIACONAT ET THEOLOGIE AU CND¹

Didier GONNEAUD

COMITE NATIONAL DU DIACONAT

MAI 2002

¹ Diaconat Aujourd'hui" N° 99 (mai-juin 2002)

Depuis ses origines, le comité national du diaconat compte, en France, un théologien parmi ses membres statutaires. Cela correspond sans doute à une dynamique d'ouverture, qui se traduit de même par la présence d'un représentant des communautés religieuses. Certes, l'expérience diaconale concerne au premier chef ceux qui s'y engagent : les diacres, leurs épouses s'ils sont mariés, leur famille, leurs proches, toujours touchés au plus profond. Mais cette expérience, parce qu'elle vient de l'Évangile, dépasse ceux qui la vivent, elle est d'abord significative pour l'Église et pour l'humanité.

Il faut donc trouver des relais pour dilater la parole des diacres sur eux-mêmes, la mettre en résonance avec ce que d'autres disent du diaconat. Or, il me semble qu'il y a, en ce moment, un risque lié à l'augmentation significative du nombre des diacres. Ce risque, c'est que la parole sur le diaconat devienne de plus en plus d'abord une parole des diacres sur eux-mêmes. Ce risque est réel, si on repense aux périodes où ce qui concernait les prêtres ou les évêques était considéré comme leur affaire propre, ou même leur chasse gardée. Une des causes du rétrécissement de la théologie des ministères a bien été que seuls les prêtres ou les évêques détenaient une parole autorisée au sujet de leur propre identité. Il ne faudrait pas que cette tentation vienne menacer le ministère diaconal à un moment où il est en train de s'affermir.

Au sein du comité national, c'est donc un des rôles du théologien: s'assurer que la parole sur le diaconat reste bien une parole d'Église, en restant attentif à ce qui se dit de-ci de-là. Sur le diaconat, que disent les épouses dont le mari est diacre ? Qu'en disent les permanents en pastorale ? Les séminaristes ? Les communautés religieuses ?

De même que dans l'Évangile, on voit Jésus interroger les apôtres à son propre sujet, de même devons-nous sans cesse être aux aguets : "Et vous, dans nos communautés chrétiennes, les uns et les autres, que dites-vous du diaconat ? Pour vous, qu'en est-il ?" Peut-être alors pourrions-nous trouver une meilleure posture pour comprendre aussi les autres ministères ! S'il accepte de se décentrer de soi, le diaconat jouerait vraiment un rôle-clé, très utile en cette période de mutations rapides de nos pratiques ministérielles.

Et même, le théologien doit aussi s'interroger plus radicalement : ce n'est pas seulement l'Église qui est concernée par le diaconat, mais aussi le monde ! Que dit notre monde moderne de cette expérience si nouvelle du diaconat ? En tant qu'il est un ministère, le diaconat ne peut pleinement se comprendre que dans cette interface entre monde et Église : il y a toujours un travail de fond à faire pour replacer nos questions internes dans le cadre plus significatif des questions que pose notre société.

Ce n'est certes pas le "théologien-expert" qui porte à lui seul un tel travail de fond, mais sa présence au comité est un des moyens pour que ce travail demeure à l'horizon. C'est dans ce sens que nous avons construit, par exemple, le programme de la session de Francheville en juillet dernier sur "Diaconat et mariage". Par rapport à la session de 1989 sur le même sujet, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait au moins deux déplacements à intégrer :

- en douze ans, l'augmentation du nombre des diacres mariés renverse la question. Dans les premiers temps du diaconat, la question était : "Comment des diacres peuvent-ils être mariés ?" Le sous-entendu est implicite : "Comment concilier ce qui normalement ne va pas ensemble, puisque le statut traditionnel d'un ministre ordonné en Occident est le célibat ? Comment gérer l'exception diaconale ?". Or, depuis Francheville 1989, la question semble se renverser. Non plus : "Un diacre peut-il être en même temps marié ? ", mais : "Comment l'expérience du mariage chrétien peut-elle s'éclairer lorsqu'on la regarde aussi à partir de

ceux qui la vivent en étant diacres ?". Le titre de notre session ne devrait donc plus être "Diaconat et mariage", mais plutôt "Mariage et diaconat" !

- d'où le choix de replacer notre questionnement sur le diaconat dans la trajectoire plus globale du mariage : à l'heure où tant de mutations nous prennent au dépourvu, comment rendre significatif ce que vivent les couples dans lequel le mari est diacre ? Que dit du mariage comme tel, que dit aussi du mariage chrétien, la manière originale dont le vivent ces couples ?

Nous avons donc pris le temps de regarder ces mutations, de les comprendre à la lumière de l'Evangile, mais aussi de l'anthropologie. Nous avons pu alors constater que ce n'était pas périphérique par rapport au diaconat : ces regards croisés nous ont permis de recueillir une part de sa richesse actuelle.

Cette session de Francheville a aussi été l'occasion d'une collaboration entre le CND et la faculté de théologie de Lyon : ce n'est pas seulement à titre personnel que j'ai été appelé au CND, mais aussi comme membre de cette faculté, avec ce que cela représente comme lieu de débat, de réflexions entre étudiants et enseignants. Cette collaboration a élargi le regard sur le diaconat : je pense en particulier à l'intervention de René Sagara, un étudiant malien, qui a rappelé que les Eglises d'Afrique ne font pas le choix de mettre en valeur le diaconat. Il y a là un paradoxe : alors que Vatican II avait surtout pensé le diaconat en fonction de l'évangélisation, comme témoignage particulièrement adapté à des pays de pauvreté, c'est exclusivement dans des pays riches et de vieille culture chrétienne qu'il se développe. A l'inverse, alors que, dans ces pays riches, les ministères institués n'ont pas décollé, ils sont au contraire de plus en plus l'ossature vitale des communautés dans les pays pauvres : René Sagara évoquait avec enthousiasme le rôle des catéchistes ou des chefs de communauté au Mali. Il faudra bien que nous réfléchissions un jour à ce paradoxe : pourquoi ce phénomène de vases communicants entre diaconat et ministères laïcs ? Pourquoi les pays qui développent l'un neutralisent-ils l'autre, et réciproquement ? Il nous faut, en France aussi, replacer le diaconat dans ces enjeux mondiaux.

Le travail du théologien au sein du CND ne se limite pas aux sessions régulièrement organisées (même si le CND pense dès maintenant à la prochaine, qui portera sur l'engagement politique). Au fil des rencontres habituelles avec les délégués régionaux, je repère quelques questions que je voudrais brièvement mentionner :

- l'unité des ministères est certainement un enjeu pour les prochaines décennies. C'est une richesse extraordinaire pour l'Eglise que de pouvoir compter sur des ministères façonnés, informés par des engagements humains : l'activité socioprofessionnelle des diacres, leur expérience spécifique du célibat ou du mariage est une nouveauté féconde. Mais il faut aussi mesurer comment cette richesse peut être reçue par les prêtres, ou les futurs prêtres, qui voient à l'inverse leur consistance humaine suspectée par la culture moderne. Il y a là une tension difficile, et il faut veiller à ce qu'elle ne vire pas à la contradiction, ce qui compromettrait l'avenir du diaconat et renforcerait le cléricalisme des prêtres.

Il ne faudrait donc pas se laisser piéger par des superpositions dangereuses, comme si, de soi, diaconat allait avec mariage, comme symétriquement célibat irait avec presbytérat. Ou encore, comme si la compétence naturelle du diacre était son expérience humaine, riche de ses engagements, et que la compétence propre du prêtre était la doctrine, son savoir ecclésial acquis, ou sa situation institutionnelle. Il y a peut-être ça et là des embryons de telles répartitions, avec à la clé des conflits

insurmontables. La réflexion théologique doit en ce sens rester au service d'une unité toujours à construire, jamais acquise d'avance.

Cette question de l'unité du diaconat traverse aussi le corps des diacres : dans la réflexion française, le diaconat est surtout pris en compte à partir de son cadre diocésain, et il nous faut aussi rejoindre l'originalité vécue par les communautés nouvelles, qui ont, elles aussi, fait mûrir des itinéraires théologiquement significatifs.

- à ses origines, l'impulsion pour le diaconat a été liée à la mise en place d'une instance nationale, et le CND a joué un rôle moteur pour lancer et développer le ministère diaconal. Avec les décennies qui passent, cette impulsion doit sans doute de plus en plus repartir de son lieu naturel qui est l'Eglise locale, l'Eglise diocésaine. Comme le presbyterium, l'ordre des diacres prend en effet ses racines dans l'Eglise locale : il est à la fois fruit et acteur de la fécondité diocésaine. Comment réfléchir théologiquement ce lien réciproque entre diaconat et Eglise locale ? Comment repérer les facteurs qui favorisent ou au contraire nuisent à l'enracinement du diaconat dans un diocèse ? Comment réarticuler toujours davantage les diverses instances (nationales, régionales) au service de cet enracinement ? Il me semble que le diaconat est sur ce point en train de franchir un seuil : il n'est plus l'expérience pilote de quelques pionniers exceptionnels, il devient une des expressions de l'identité propre d'une Eglise locale, un des lieux où se concentrent à la fois ses richesses et ses difficultés. Le CND s'attache fortement, pour les prochains mois, à dégager les implications de ce seuil.
- pour lancer le diaconat en France et appliquer les critères retenus par les Evêques, l'appel a pris au début presque exclusivement la forme des procédures d'interpellation, avec parfois une suspicion implicite à propos des candidatures dites "spontanées". Peut-être y a-t-il là quelque chose qui appartient légitimement à une étape initiale, et qu'il faut reconsidérer maintenant en fonction de l'évolution des besoins des communautés. Pas plus que les attentes profondes du monde, ces besoins ne sont pas immédiatement repérables, et il faut peut-être faire aussi le pari que l'Esprit prépare des réponses pour demain à partir d'expériences aujourd'hui déconcertantes. Depuis saint Paul, l'histoire de l'Eglise est remplie de ces itinéraires qui paraissent sur le coup décalés, mais qui anticipent des défis encore cachés. Il me semble que le rapport de l'Eglise au monde, et donc la pleine actualité du diaconat, se jouent aussi dans cette disponibilité à entendre ce que peuvent dire ceux qui vivent des appels qui ne rentrent pas immédiatement dans nos procédures d'interpellation. A l'heure où le diaconat doit de plus en plus trouver ses racines dans les Eglises diocésaines, il y a sans doute là un point à reprendre pour ne pas rester figé sur un seul modèle théorique et pratique. Le point de discernement essentiel paraît alors tourner autour de la fonction pastorale : comment élucider théologiquement le lien entre ministère ordonné et responsabilité pastorale ? Le diacre, en tant que ministre ordonné, est-il directement, comme tel, destiné à un service pastoral ? Ou bien faut-il repérer dans le diaconat quelque chose qui n'est pas de l'ordre de la responsabilité pastorale ? On peut dire que la pratique française, avec des choix courageux, tenaces et féconds, permet d'élucider une partie de cette question. Comment continuer à progresser sur ce point, à l'heure où la diminution du nombre des prêtres, avec en parallèle l'arrivée à retraite de générations de diacres plus disponibles, risquent de susciter des réponses immédiates, pas assez réfléchies ?

Au terme de ce tour d'horizon, je voudrais proposer une brève précision de vocabulaire : pour parler de la remise en valeur du diaconat après Vatican II, nous avons plusieurs mots sous la main. Le mot de restauration souligne que le diaconat n'avait jamais complètement disparu, et qu'il s'agit

Comité National du Diaconat

Mai 2002

Diaconat et Théologie au CND

simplement d'une sorte de reprise plus visible : comme si, du trésor de sa vie intime, l'Eglise ressortait quelque pierre précieuse un peu oubliée et la dépoussiérait. Il s'agirait alors de faire valoir des continuités, de retrouver dans des époques antérieures des modèles permettant de penser cette restauration : on pensera avec prédilection à ces grandes figures "diaconales" que sont Laurent, Vincent, François d'Assise.

Le mot de renaissance, quant à lui, dit que vient à la vie quelque chose de neuf, victime des vicissitudes de l'histoire, et qui retrouve son sens à partir des conditions nouvelles dans lesquelles l'Eglise poursuit aujourd'hui sa mission. L'élément de rupture peut alors être davantage mis en valeur : le diaconat n'est pas une simple reprise de ce que l'Eglise a déjà fait, son sens vient d'une attention à ces discontinuités encore difficiles à penser.

Peut-être alors le mot de rénovation permet-il un équilibre : ni rupture, ni simple continuité. L'Evangile ne se transmet pas en se répétant, il est la permanente nouveauté du Christ. Passionnante mais difficile, la mission des diacres est de réaliser à leur manière cette fidélité à l'Evangile. C'est cette fidélité vivante, cette rénovation vraie, que cherche à assurer l'effort de réflexion théologique du Comité national.

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site Diaconat.catholique